



Ministère de l'Intérieur

Le 20 avril 2019

Communiqué de presse

Les manifestations organisées dans le cadre du mouvement des gilets jaunes ont rassemblé ce jour 27 900 personnes, dont 9000 à Paris.

Pour sécuriser et encadrer ces manifestations, plus de 60 000 policiers et gendarmes étaient aujourd'hui mobilisés. Ils ont procédé à 21 070 contrôles préventifs et 249 interpellations, qui ont donné lieu à 182 gardes à vue.

A Paris, pour faire face aux risques de dégradations et de violences, qui s'annonçaient particulièrement élevés, les parcours présentant des risques de troubles à l'ordre public ont fait l'objet d'arrêtés d'interdiction préfectorale, et un dispositif renforcé a été mis en place, qui a mobilisé plus de 6700 policiers et gendarmes. Fondé sur les principes de mobilité, d'autonomie locale des forces engagées et d'intervention immédiate en cas de débordement, ce dispositif a permis :

- de procéder à 20 518 contrôles préventifs, dont 14 521 sur les périmètres interdits ;
- de faire respecter les périmètres d'interdiction autour des Champs-Élysées, des institutions et de la cathédrale Notre-Dame. 112 personnes ont été verbalisées pour avoir tenté de s'y introduire ;
- de faire en sorte que les deux trajets déclarés en préfecture n'ayant pas fait l'objet d'une interdiction soient effectivement suivis par les manifestants, et d'éviter les déambulations erratiques dans les rues de la capitale ;
- de procéder à 227 interpellations, ayant donné lieu à 163 gardes à vue ;
- et, au final, de contenir les dégradations, les violences et les tentatives de pillage, malgré la présence résolue et les tentatives répétées des casseurs.

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, ont une pensée pour les 14 membres des forces de l'ordre qui ont été blessés aujourd'hui.

Ils adressent leurs plus vifs remerciements aux forces de l'ordre une fois de plus mobilisées en nombre ce samedi sur le terrain dans des conditions difficiles. Malgré la volonté de certains manifestants de casser à nouveau (incendies de véhicules, de deux-roues et de mobilier

urbain), le travail des forces de l'ordre et leur professionnalisme ont permis de protéger les biens et les personnes, de mettre hors d'état de nuire les perturbateurs violents et de garantir tout à la fois la liberté de manifester et le respect de l'ordre républicain.

Service de presse Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et de Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr